

Commune de NOUIC  
(Haute-Vienne)

**Délibération n° 2024/64**  
**Décision modificative n° 2 – Budget assainissement**

*Nombre de Conseillers*

En exercice 11  
Présents 9  
Votants 10

L'an deux mil vingt - quatre  
le 29 novembre à dix-neuf heures  
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge  
NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 25 novembre 2024

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, MME DELUCHE, CIBERT, MM.  
BONNAUD, LEURS, CRUCHET, REBEYRAT, MME GIRAUD

ABSENTS : MM RIGAUDEAU (pouvoir à M. NOUGIER), PASCAL.

Mme Catherine CIBERT a été élue secrétaire

---

**DM n° 2- BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'opérer des virements de crédits en vue de réajuster le budget primitif Assainissement :

Un tableau récapitulatif est présenté, pour approbation au Conseil.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve la décision modificative n° 2 au budget Assainissement suivant le tableau présenté
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.  
Transmis à la Sous-Préfecture  
Publié le 5 décembre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME  
Nouic, le 5 décembre 2024

Le Maire  
Serge NOUGIER

  


28/11/2024	<b>Edition de Décision Modificative</b>	1 / 1
------------	---	-------

### Décision modificative n°2 (virement de crédit)

Description : Décision Modificative 2

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 61523		33,00	Réseaux
D F 68 6817	33,00		Dotation aux dépréciations des actifs circulants

<b>DETAIL PAR SECTION</b>		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		33,00
	Réductions		33,00
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

<b>EQUILIBRE</b>	
Solde Ouvertures	33,00
Solde Réductions	33,00
<b>Ouv. - Réd.</b>	